

Nombre de
Membres
En exercice : 23
Qui ont pris part au vote : 20
Pour : 20
Date de la convocation : 27 mars 2024

Séance du 02 avril 2024

Délibération 2024 – 04-02 - 03

L'an deux mil vingt-quatre le 2 Avril

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
BERTHOUD Françoise	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
GIVORD Jean-Louis	LAURENT Michèle	GABILLET Guy
PERROUD Marie-Françoise	DUMARAIS Serge	TRONCY René
TRESSELT Nadine	YUKSEL Ufuk	NIZET Cécile
GREGOIRE Cédric	LEQUEUX Sébastien	RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : Françoise DUBOIS, Catherine MIGNOT, Karine THIBERT, Alexandre DESRAYAUD, Caroline TROUILLOUX

Pouvoirs : Karine THIBERT donne pouvoir à Elodie DESMARIS, Françoise DUBOIS donne pouvoir à Françoise BERTHOUD

Objet : Affectation des Résultats de l'exercice 2023 BUDGET PRINCIPAL

Objet : Affectation des Résultats de l'exercice 2023 BUDGET PRINCIPAL

Après présentation du compte de Gestion 2023 et après contrôle par la Trésorerie Générale du compte administratif de l'exercice 2023 et du budget principal de la **commune de Vonnas**,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement s'élevant à la somme de **1 151 498.38 €** et un déficit de la section d'investissement s'élevant à **127 805.05 €**.

Après présentation du compte de Gestion 2023 visé de la Trésorerie Générale et du compte administratif de l'exercice 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au budget principal de la commune de Vonnas 2024 l'excédent de la section de fonctionnement s'élevant à la somme de **1 151 498.38 €** et le déficit de la section d'investissement s'élevant à **127 805.05 €** ainsi qu'il suit :

Section d'investissement

Dépense - Compte 001 - « Solde d'exécution reporté » :	127 805.05 €
Recette - Compte 1068 - « Excédents de fonctionnement » :	310 567.77 €

Section de fonctionnement

Recette - Compte 002 - « Résultat antérieur reporté » :	840 930.62 €
--	---------------------

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU* 08 AVR. 2024

**Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD**

